

## Déclaration conjointe : Alliance Méditerranéenne

Les ministres de la Défense de Chypre, de l'Espagne, de la Grèce, de l'Italie, de la Croatie et du Portugal se réunissent pour exprimer notre soutien à une proposition de directive sur l'industrie stratégique et de défense européenne. Ce cadre est jugé essentiel pour renforcer la coopération et l'autonomie stratégique de l'Union européenne face à des menaces géopolitiques croissantes.

Cependant, nous regrettons l'absence d'une mention explicite de la Méditerranée dans cette proposition. Cette région est d'une importance stratégique non seulement pour la défense, mais aussi comme carrefour d'échanges économiques, face à des défis migratoires pressants et à une instabilité géopolitique croissante sur son flanc Est. La Méditerranée, en tant que zone frontalière sud de l'Europe, nécessite une attention particulière dans le cadre des politiques de défense européennes.

Nous soulignons que la stabilité méditerranéenne doit être reconnue comme une priorité pour garantir la sécurité du continent européen. Nous appelons donc à une prise en compte accrue de cette région dans les priorités de l'industrie de défense européenne et à un renforcement de la coopération entre les États membres pour aborder les défis communs.

Nous proposons d'ajouter aux considérants de la directive un point qui pose l'enjeu stratégique méditerranéen : « **Que la région méditerranéenne, en raison des pressions migratoires et de l'instabilité géopolitique voisine, nécessite une orientation de l'industrie de défense européenne et une surveillance accrue de la région, afin de garantir la sécurité et la résilience stratégique de l'Union** ». Cette modification vise à reconnaître explicitement le rôle central de la Méditerranée dans l'orientation stratégique des politiques de défense.

Nous souhaitons modifier l'article 40 de la directive, en ajoutant un paragraphe sur le renforcement de la surveillance de la zone méditerranéenne en coopération avec l'OTAN : **“Au regard du quatrième pilier de la “boussole stratégique”, la Commission et les États membres, en vertu leur compétence de contrôle des personnes et la surveillance efficace du franchissement des frontières extérieure de l'Union attribuée à l'article 77 du TFUE, s'engagent à intensifier leur collaboration avec l'OTAN, afin d'accroître la surveillance de l'espace Méditerranéen”**. Cela renforcerait la lutte contre les menaces transfrontalières et contribuerait à la stabilité régionale, essentielle pour les intérêts économiques de l'UE, sachant que 30% du commerce maritime mondial transite par la Méditerranée. Cette initiative s'inscrit parfaitement dans la vision d'autonomie stratégique de l'UE tout en consolidant le lien transatlantique.

Pour renforcer cette orientation, nous avons envisagé plusieurs mesures:

- Soutien au développement des technologies navales et sous-marines.
- Renforcement des systèmes de surveillance maritime, y compris par drones et satellites.
- Recherche sur les menaces hybrides, incluant la cyberdéfense et la lutte contre le terrorisme.
- Coopération avec les pays du Maghreb pour une surveillance conjointe des eaux territoriales.

Nous insistons sur l'importance d'agir rapidement pour mettre en œuvre ces propositions afin d'allouer les ressources nécessaires dans le prochain cadre financier pluriannuel. Une Méditerranée sécurisée

est essentielle pour le bien-être et la prospérité de toute l'Union européenne. Il est temps que cette région reçoive l'attention stratégique qu'elle mérite.

Les ministres de la Défense de l'Italie, de la Grèce, de Chypre, du Portugal, de l'Espagne et de la Croatie.